



Ruisseau d'Orjolle (Identifiant national : 820032248)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 69000015)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : FRAPNA 69, .- 820032248, Ruisseau d'Orjolle. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6 P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820032248.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes

Rédacteur(s) :FRAPNA 69

Centroïde calculé : 767991°-2079432°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 21/01/2021

Date de première diffusion INPN :

Date de dernière diffusion INPN : 28/05/2021

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	6
9. SOURCES	6

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Rhône
- Commune : Saint-Genis-l'Argentière (INSEE : 69203)
- Commune : Aveize (INSEE : 69014)
- Commune : Duerne (INSEE : 69078)
- Commune : Sainte-Foy-l'Argentière (INSEE : 69201)

1.2 Superficie

41,55 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 433

Maximale (mètre): 784

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Le ruisseau d'Orjolle prend sa source sur le plateau de Duerne pour se jeter dans la Brévenne à Saint Foix-l'Argentière. Comme d'autres affluents de cette rivière, il coule, ainsi que ses propres petits affluents, dans un paysage peu aménagé, où alternent milieux ouverts, gorges et boisements. La qualité de ses eaux est suffisante pour abriter notre sensible écrevisse autochtone, l'Ecrevisse à pattes blanches, qui, rappelons-le, est en forte régression dans la plupart des cours d'eau du département. C'est uniquement dans les ruisseaux aux eaux pures que sont réunies les conditions de vie nécessaires à son maintien : c'est le cas pour de nombreux affluents de la Brévenne. Ces cours d'eau traversent des milieux où l'occupation de l'espace par l'homme est discrète, et où subsiste une agriculture de type extensif, à l'échelle du bassin versant. Une prospection plus assidue mettra probablement en évidence la présence d'une faune riche et habituée des eaux très peu polluées tel le Cincle plongeur et la Musaraigne (ou Crossope) aquatique. Si la configuration des berges le permet, le Martin-pêcheur d'Europe pourrait aussi être observé, tout comme le crapaud Sonneur à ventre jaune.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Zone protégée au titre de la Loi Montagne

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Propriété d'une association, groupement ou société
- Domaine privé d'une collectivité territoriale
- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Faunistique
- Crustacés
- Autre Faune (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Bryophytes - Lichens - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Autre Faunes - Mammifères - Crustacés 		<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	Reproduction indéterminée					
Mammifères	60345	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	Reproduction indéterminée	Informateur : Chauve-Souris Auvergne (CSA) et Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhone-Alpes				2009
	79299	<i>Myotis alcaethoe</i> Helversen & Heller, 2001	Murin d'Alcaethoe	Reproduction indéterminée	Informateur : Chauve-Souris Auvergne (CSA) et Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhone-Alpes				2009
Oiseaux	4586	<i>Carduelis spinus</i> (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhone-Alpes				2017
	4254	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhone-Alpes				2014

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain (lien)
Mammifères	60345	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	79299	<i>Myotis alcathoe</i> Helversen & Heller, 2001	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	4254	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BALIAN C.	2000	Inventaire et étude sur l'écrevisse à pieds blancs (<i>Austropotamobius pallipes</i>)
	Bulletin Français de la Pêche et de la Pisciculture	2004	Les écrevisses européennes autochtones en relation avec l'occupation des sols et la détérioration de l'habitat, plus spécialement <i>Austropotamobius torrentium</i> : CRAYNET meeting, Innsbruck, Autriche, 8-11 septembre 2004 (volume 3)
	FAURE J.P.	2004	Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs dans le PNR du Pilat
	FROMENT B. ; PETIT-MARTENON V.	2001	Etat des populations d'écrevisse à pieds blancs (<i>Austropotamobius pallipes</i>) - Ravins rhodaniens du Parc Naturel régional du Pilat
	GRES P.	2004	Actualisation des données sur les sites à écrevisses à pieds blancs du Parc Naturel Régional du Pilat (Loire)
	GROSSI J.L.	1998	Haut-Rhône - Chautagne - Lavours - Bourget - Document d'objectifs - volume annexe
	NETIEN G.	1993	Flore lyonnaise

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	PONT L.	2002	Participation au diagnostic territorial des CTE, quels enjeux de biodiversité dans la Loire? Le cas de 3 territoires : Monts du Forez, Plaine du Forez, Monts du Lyonnais.
	VIERON J.P., FATON J.M.	1998	Etude des écrevisses dans les zones éligibles de la directive "Habitats" du département de la Drôme
Informateur	Chauve-Souris Auvergne (CSA) et Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhone-Alpes		
	Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhone-Alpes		